



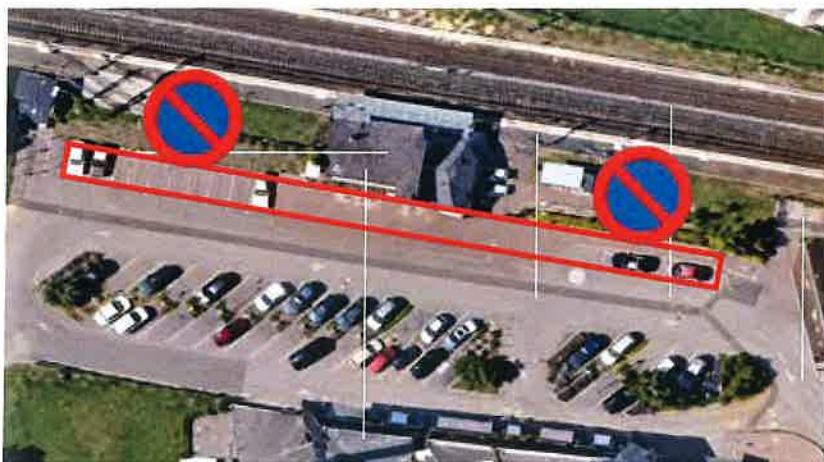
Création d'une passerelle en gare d'Arneke

Madame, Monsieur,

Afin de sécuriser la traversée des voies, des travaux d'installation d'une passerelle auront lieu **d'octobre 2026 à octobre 2027**. Cet investissement d'un montant d'environ 5 millions d'euros est financé à 100% par SNCF Gares & Connexions.

Cet aménagement permettra de supprimer la traversée de voies piétonne existante.

Ces travaux entraîneront l'interdiction de stationner sur les places de parking (à l'exception des stationnements PMR) le long du bâtiment de la gare pendant la période des travaux.



Tout stationnement gênant pourra faire l'objet d'un enlèvement par les autorités compétentes.

UNE QUESTION ? CONTACTEZ NOUS !

via le formulaire de contact SNCF Gares & Connexions :
<https://www.garesetconnexions.snct/tr/contacts>



Création d'une passerelle en gare d'Arneke

Madame, Monsieur,

Afin de sécuriser la traversée des voies, des travaux d'installation d'une passerelle auront lieu **d'octobre 2026 à octobre 2027**. Cet investissement d'un montant d'environ 5 millions d'euros est financé à 100% par SNCF Gares & Connexions.

EN QUOI CONSISTENT CES TRAVAUX ?

- La création d'une passerelles
- La pose de 2 ascenseurs
- La suppression de la traversée piétonne des voies

Ces aménagements permettront aux usagers de traverser les voies en toute sécurité.

RIVERAINS & VOYAGEURS : QUELS IMPACTS ?

À partir d'octobre 2026, ces travaux entraîneront des nuisances sonores de nuit, en semaine. L'organisation du chantier a été conçue pour que ces gênes soient les plus brèves et limitées possible.

Malgré notre volonté de les réduire au maximum, certaines nuisances restent inévitables, notamment durant **les nuits du lundi au vendredi inclus sur la période du 23 novembre au 12 décembre 2026, du 4 au 13 janvier 2027, ainsi que du 13 au 25 septembre 2027.**

De plus, certains travaux auront lieu les **week-ends du 20 au 21 mars 2027, du 27 au 28 mars 2027, ainsi que du 12 au 24 avril 2027.**

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

IMPACTS SUR LES CIRCULATIONS FERROVIAIRES

Les travaux auront un impact sur la circulation de certains trains. Toutes les informations seront disponibles en gare ou sur le site <https://www.ter.sncf.com/>

UNE QUESTION ? CONTACTEZ NOUS !

via le formulaire de contact SNCF Gares & Connexions :
<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/contacts>